



4

---



# Registre des Mariages

célébrés

dans l'arrondissement d'état civil de Bussigny.

**Le Département de Justice et Police**

déclare

que le présent registre renferme deux cents pages

Lausanne, le 27 décembre 1928

*Le présent volume fait suite au volume  
numéro 3 contenant les inscriptions du numéro  
1 de l'année 1914 jusqu'au numéro 13  
de l'année 1928.*

**Pour le Département  
Le Chef du Service de Justice :**

*Bussigny, le 1<sup>er</sup> janvier 1929.  
Ch. Pittet.*



*Pol. Huapp*



N° 1.

Dutoit, Fernand  
Gorgerat, Blanche Rosalie

Par jugement du Tribunal du district de Morges, du 4 avril 1956, devenu définitif et exécutoire le 28 avril 1956, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Bussigny, le 28 mai 1956  
L'Officier de l'état civil.



L. Barraud

Le deux février mil neuf cent vingt-neuf

ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Bussigny à Bussigny

Dutoit, Fernand

profession: mansœuvre

état civil: célibataire

Originaire de Moudon et de Neyruz

domicilié à Bussigny

né le 14 septembre 1906 à Péverenges

fils de Dutoit, Eugène

et de feu Lucie Marguerite Sophie Emma née Bernex

Gorgerat, Blanche Rosalie

état civil: célibataire

Originaire de Bussigny

domiciliée à Bussigny

née le 19 mars 1906 à Bussigny

fille de feu Gorgerat, Jules Henri

et de Julie née Vagnières

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Gorgerat, Henri, à Bussigny
2. Schaad, Charles, à Bussigny

Les témoins :

Henri Gorgerat

Schaad, Ch.

Les époux :

Fernand Dutoit

Blanche Dutoit née Gorgerat

L'officier de l'état civil :

Ch. Pittet

Communiqué aux Officiers de l'Etat civil de Moudon et Deneuf.

N<sup>o</sup> 2.  
 Barraud Alphonse Louis  
 Morier, Louise Rosa.

Le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-neuf  
 ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état  
 civil de l'arrondissement de Bussigny, à Bussigny  
 Barraud, Alphonse Louis

profession : agriculteur  
 état civil : veuf de Bally, Adine Jenny  
 Originaire de Bussigny et de Villars-Mirvalin  
 domicilié à Bussigny  
 né le 19 mai 1889 à Bussigny  
 fils de Barraud, Alphonse François Louis  
 et de feu Louise Euphrasie, née Corbat  
 et  
 Morier, Louise Rosa

état civil : célibataire  
 Originaire de Château d'Ox  
 domiciliée à Bussigny  
 née le 12 août 1893 à Praz Roman, vière Puidoux.  
 fille de Morier, Henri Louis  
 et de Elie née Rouge

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Barraud, Clavel, William, à Bussigny
2. Morier, Robert, à Puidoux.

Les témoins :

William Barraud Clavel  
 Morier Robert

Les époux :

Alphonse Barraud  
 Rosa Barraud, née Morier

L'officier de l'état civil :

H. Piret

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Bussigny  
 et de Château d'Ox.

N° 3.  
Jallut, Roger Samuel.  
Weber, Rose Adèle.

Le vingt-sept avril mil neuf cent vingt-neuf  
ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état  
civil de l'arrondissement de Rüssigny, à Rüssigny  
Jallut, Roger Samuel

profession: peintre décorateur  
état civil: célibataire

Originaire de Lincars (Morbihan, France)

domicilié à Rüssigny

né le 19 avril 1901 à Talleyrol sous Pancez

fils de Jallut, Jean Louis Joseph

et de Susanne Amélie, née Picoud

et  
Weber, Rose Adèle

état civil: célibataire

Originaire de Suis (Seine) et de La Chapelle de Fonds

domiciliée à Crissier

née le 9 novembre 1902 au Locle

fille de Weber, Albert

et de Rose Adèle, née Huguenin

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage:

1. Louis Jallut, à Rüssigny
2. Albert Weber, à Chailly

Les témoins:

Louis Jallut  
Albert Weber

Les époux:

Rose Jallut née Weber  
R. Jallut.

L'officier de l'état civil:

Ch. Pittet.

Communiqué aux Offices de l'Etat civil de Prévigny (Seine) et de La Chapelle de Fonds et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

N<sup>o</sup> 4.  
 Cissot, Charles Jean  
 Challet, Louisa

Le trente-un mai mil neuf cent vingt-neuf  
 ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état  
 civil de l'arrondissement de Bussigny, à Bussigny  
Cissot, Charles Jean

profession : agriculteur  
 état civil : veuf de Marie Louise Bert, déc. le 20 octobre 1928

Originaire de Dailly

domicilié à Bussigny

né le 21 janvier 1867 à Dailly

filz de Cissot, Jean Charles Louis Henri

et de Louise Jenny, née Challet

et Challet, Louisa

état civil : veuve de Emile Henri François Auguste Challet  
 déc. le 7 avril 1919

Originaire de Cottens

domiciliée à Bussigny

née le 24 mai 1890 à La Sarraz

fille de RoCHAT, Henri Auguste

et de Alexandrine Louise, née Robbet

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Cottier, Charles, à Bussigny

2. Moret, Auguste, à Bussigny

Les témoins :

Cottier Chs

Moret Auguste

Les époux :

Charles Cissot

Louisa Cissot  
 née RoCHAT

L'officier de l'état civil :

Ch. Piret

Communiqué aux Offices de l'Etat civil de Sully et de Grancy.

Registre des mariages

Form. 3.

N° 5.  
Perret, Jules Louis  
Probst, Martha

Le premier jour \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt neuf \_\_\_\_\_  
ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état  
civil de l'arrondissement de Ruedisheim, à Ruedisheim  
Perret, Jules Louis

profession : agriculteur

état civil : célibataire

Originaire de Tilly

domicilié à Ruedisheim

né le 19 septembre 1902 à Ruedisheim

fils de Perret, Jean François

et de Louisa, née Richard

et  
Probst, Martha

état civil : célibataire

Originaire de Finsterhennen (Bism.)

domiciliée à Ruedisheim

née le 2 mai 1900 à Finsterhennen

filie de Probst, Benédikt

et de Elisabeth, née Part

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Schaad, Chas, à Ruedisheim

2. Guérol, Moïse, à Villars St. Louis

Les témoins :

Guérol

Ch. Schaad

Les époux :

Jules Louis Perret

Martha Perret née Probst

L'officier de l'état civil :

Ch. Pittet

Communiqué aux Offices de l'Etat civil de Romanel  
et de Lidelin

N<sup>o</sup> 6.  
 Cuérel Aloïs Edouard  
 Perret Valentine Juliette

Le premier juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt-neuf \_\_\_\_\_  
 ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état

civil de l'arrondissement de Bussigny, à Bussigny \_\_\_\_\_

Cuérel, Aloïs Edouard \_\_\_\_\_

profession : agriculteur \_\_\_\_\_

état civil : célibataire \_\_\_\_\_

Originaire de Villars-St.-Croix \_\_\_\_\_

domicilié à Villars-St.-Croix \_\_\_\_\_

né le 21 avril \_\_\_\_\_ 1903 à Villars-St.-Croix \_\_\_\_\_

fils de feu Cuérel, Alexandre Marius \_\_\_\_\_

et de Louise Anna, née Moraf \_\_\_\_\_

et  
 Perret, Valentine Juliette \_\_\_\_\_

état civil : célibataire \_\_\_\_\_

Originaire de Pully \_\_\_\_\_

domiciliée à Bussigny \_\_\_\_\_

née le 6 février \_\_\_\_\_ 1906 à Bussigny \_\_\_\_\_

fille de feu Perret, Jean François \_\_\_\_\_

et de Louise, née Richard \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Perret Louis, à Bussigny \_\_\_\_\_

2. Schaad, Charles, à Bussigny \_\_\_\_\_

Les témoins :

Louis Perret

Ch. Schaad

Les époux :

Aloïs

Valentine Cuérel, née Perret

L'officier de l'état civil :

Ch. Pélissier

Communiqué à l'état civil de Romand \_\_\_\_\_

N° 7.  
Izoz, Louis Adrien  
Morattel, Juliette  
Henriette.

Le douze juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt-neuf \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état  
civil de l'arrondissement de Russigny, à Russigny \_\_\_\_\_

Izoz, Louis Adrien \_\_\_\_\_  
profession : ouvrier de fabrique \_\_\_\_\_  
état civil : célibataire \_\_\_\_\_

Originaire de Château d'Or \_\_\_\_\_  
domicilié à Russigny \_\_\_\_\_  
né le 4 juillet 1904 \_\_\_\_\_ à Château d'Or, aux Granges  
fils de Izoz, Louis Adolphe \_\_\_\_\_  
et de feu Louise Caroline, née Lenoir-Pégay \_\_\_\_\_

Morattel, Juliette <sup>et</sup> Henriette \_\_\_\_\_

état civil : célibataire \_\_\_\_\_

Originaire de S'odeilles \_\_\_\_\_  
domiciliée à Russigny \_\_\_\_\_  
née le 24 mars \_\_\_\_\_ 1904 à Sayonne \_\_\_\_\_  
fille de Morattel, Allysse \_\_\_\_\_  
et de Henriette Veronique, née Auberson \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de  
l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement  
unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

- 1. Schaad, Charles, à Russigny \_\_\_\_\_
- 2. Lederrey, Henri, à Russigny \_\_\_\_\_

Les témoins :

Les époux :

H. Lederrey )  
Ch. Schaad.

Louis Izoz  
Juliette Izoz, née Morattel

L'officier de l'état civil :

H. Pittet.

Communiqué à l'Etat de Villargel et de Château d'Or.

N° 8.  
 Meyret Albert.  
 Barraud, Mine Fanny.

Le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt-neuf  
 ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état  
 civil de l'arrondissement de Russigny, à Russigny

Meyret, Albert

profession : agriculteur

état civil : célibataire

Originaire de Russigny

domicilié à Russigny

né le 25 avril 1902 à Russigny

fils de Meyret, Alfred Louis

et de Fanny Altha, née Dumont,

Barraud, Mine Fanny

état civil : célibataire

Originaire de Russigny et de Villos-Macculin

domiciliée à Russigny

née le 13 février 1905 à Russigny

fillette de Barraud, Lucien Emile

et de Louise Fanny, née Cottier

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Barraud, Lucien, à Russigny

2. Barraud-Cottier, Fanny, à Russigny.

Les témoins :

Fanny Barraud  
 Luc Barraud

Les époux :

Meyret Albert  
 Mine Meyret née Barraud

L'officier de l'état civil :

Ch. Pisset

Communiqué à l'état civil de Pottend.

N° 9.

Jacques, André Charles.  
Ducret, Marie Antoinette.

Le vingt-quatre octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt-neuf \_\_\_\_\_  
 ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état  
 civil de l'arrondissement de Russigny, à Russigny.

Jacques, André Charles \_\_\_\_\_  
 profession : employé de bureau \_\_\_\_\_  
 état civil : célibataire \_\_\_\_\_  
 Originaire de Ste.-Croix \_\_\_\_\_  
 domicilié à Russigny \_\_\_\_\_  
 né le 27 novembre \_\_\_\_\_ 1904 à Genève \_\_\_\_\_  
 fils de Jacques, Maurice \_\_\_\_\_  
 et de Marie Louise, née Cornara \_\_\_\_\_

et  
 Ducret, Marie Antoinette \_\_\_\_\_

état civil : célibataire \_\_\_\_\_  
 Originaire de St.-Sulpice \_\_\_\_\_  
 domiciliée à Russigny \_\_\_\_\_  
 née le 14 août \_\_\_\_\_ 1908 à Russigny \_\_\_\_\_  
 fille de Ducret, Félix \_\_\_\_\_  
 et de Marie Louise, née Gergorat \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de  
 l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement  
 unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Renaud, Edmond, à Russigny \_\_\_\_\_
2. Loup, Angeline, à Russigny \_\_\_\_\_

Les témoins :

Edmond Renaud.

Angeline Loup

Les époux :

André Jacques

Marie Jacques née Ducret

L'officier de l'état civil :

Ch. Piffet

Communiqué aux Offices de l'état civil de Ste.-Croix et  
 d'Ecublens.

N° 10.

Matthey, Marius Albert.

Estoppey, Denise Emma.

1.<sup>e</sup> sept décembre mil neuf cent vingt-neuf.

ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Rüssigny, à Rüssigny.

Matthey, Marius Albert,

profession : horloger.

état civil : veuf de Maria Julia Vétinand, déc. le 12 septembre 1926.

Originaire du Locle.

domicilié à Rüssigny.

né le 6 avril 1896 au Sentier, Crêt.

fils de Matthey, Charles Frédéric.

et de Louise Adèle, née Weylan.

Estoppey, Denise Emma<sup>et</sup>

état civil : célibataire.

Originaire de Granges (Vaud).

domiciliée à Plérens.

née le 11 septembre 1903 à Biolley, Ojulot.

fille de Estoppey, Alfred.

et de Rosine Emma, née Cottat.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Estoppey, Francis, à Plérens.

2. Estoppey, René, à Plérens.

Les témoins :

Estoppey  
René Estoppey.

Les époux :

Marius Matthey  
Denise Matthey  
née Estoppey

L'officier de l'état civil :

Ch. Pittet.

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Granges, Romanel  
et Le Locle.

Registre des mariages

Form. 3.

N° —

Le 10 mil neuf cent 1929

ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Bussigny

L'inscription portant le numéro 10, à la page 10 est la dernière de l'année 1929. Les deux exemplaires de ce registre profession sont de tenue identique.

état civil : Bussigny, le 31 décembre 1929.

Originaire de L'Officier de l'Etat civil  
domicilié à Ch. Pittet

mineur + +

Un double a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'art 33 de l'ordonnance fédérale du 10 mai 1928, sur le service de l'état civil.

Bussigny, le 9 janvier 1930.

L'Officier de l'Etat civil  
Ch. Pittet

Originaire de   
domicilié à

mineur 1 à

fille de   
et de

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1.

2.

Les témoins :

Les époux :

L'officier de l'état civil :

Communiqué

